

thier, souvenez-vous que je vous aime de tout mon cœur, de tout mon amour, souvenez-vous que je vous aime depuis longtemps, et si profondément que jamais, entendez-le bien, Gauthier, jamais je n'aurai d'autre amour que celui-là. Toute ma vie est à vous, cher Gauthier, prenez-la, faites d'elle ce que vous voudrez.

—Oh ! Lucienne, si quelque chose pouvait adoucir ma peine, ce serait de vous sentir près de moi, en ces heures douloureuses. Moi aussi je vous aime et moi aussi j'ai mis ma vie en vous. Et, devant mon pauvre père qui ne peut plus, hélas, nous voir et nous entendre, je jure, Lucienne, que je n'aurai jamais d'autre femme que vous.

Il lui prit les deux mains, les réunit sous son baiser et ses larmes brûlantes mouillèrent les doigts de la jeune fille.

—Comme ils s'aiment ! murmura Montmayeur.

Car il entendait ce qu'ils disaient, et si vaguement éclairés qu'ils fussent, il ne perdait pas un de leurs gestes. Puis, Gauthier et Lucienne restèrent silencieux, ayant les mains réunies, priant, abîmés dans leur désespoir. M. de Moraines fit un signe à Michel Doriat.

—Approchez-vous. J'ai différentes questions à vous faire.

—Je suis tout à votre service.

—Vous connaissez Bourreille depuis longtemps ?

—Amis d'enfance, monsieur le juge.

—Il y a longtemps que vous l'avez vu pour la dernière fois ?

—Hier.

—A quelle heure ?

—Huit heures du soir. Claudine pourra vous le certifier.

—Je le savais.

—Alors, fit Doriat avec un bon gros rire, si vous le saviez, c'était bien inutile de me le demander.

—Vous étiez venu les jours précédents aux Bernadettes ?

—A différentes reprises.

—Dans quel but ?

Doriat, ici, eut une hésitation. Son visage marqua quelque ennui. Il resta silencieux.

—Pourquoi ne répondez-vous pas ?

—C'est que cela me déplaît de raconter mes affaires en public.

—Je vous engage à me dire la vérité.

—D'abord, je ne comprends pas trop pourquoi vous m'adressez toutes ces questions. Que j'ai vu ou que je n'ai pas vu Bourreille avant sa mort, qu'est-ce que cela peut vous faire.

—Cela a beaucoup d'intérêt pour moi, encore plus pour vous.

—Pour moi ? Je ne comprends pas davantage. Enfin, ça m'est égal, après tout. Je suis un honnête homme. Et l'on peut être gêné dans ses affaires sans perdre pour cela l'estime des autres. Je suis venu voir Bourreille à plusieurs reprises parce que, le sachant devenu riche tout à coup, je voulais lui emprunter de l'argent.

—Et Bourreille a refusé ?

—Non. Il a consenti.

—Tout de suite ?

—Hier, à ma dernière visite.

—Voilà qui est singulier.

—Non c'est bien simple, au contraire. Il n'avait pas toute sa raison, depuis quelque temps. Cet héritage l'avait rendu fou. Alors il ne me reconnaissait pas, moi son ami. Hier, il était plus calme. Il m'a reconnu, il a compris ce que je lui demandais et il m'a prêté six mille francs.

—C'est, en effet, d'une somme de six mille francs qu'il est parlé dans les lettres que vous avez écrites à Bourreille et que nous avons retrouvées dans notre perquisition. Dans ces lettres, vous reprochez amèrement à votre ami sa dureté à votre égard. Vous l'injuriez presque, lui disant qu'il n'a pas de cœur, qu'il n'est qu'un avare, qu'il vous perd par son refus, qu'il en sera puni et qu'il lui arrivera malheur.

—C'est vrai, fit Doriat, j'ai écrit tout cela. Liés comme nous l'étions depuis l'enfance, ses refus m'avaient exaspéré.

M. de Moraines fit appeler Claudine qui attendait dehors.

—Hier soir, avez-vous vu Bourreille après le départ de Doriat.

—Oui, monsieur.

—Vous a-t-il parlé d'un prêt qu'il venait de faire ?

—Non. Il n'a fait là-dessus aucune allusion.

—Etiez-vous à la ferme, au moment où Doriat est parti ?

—Oui, mais je ne l'ai pas vu s'en aller. J'étais à l'écurie.

Claudine s'éloigna, sur un geste du juge, mais elle murmurait :

—Pourquoi me demande-t-on tout cela ? Qu'est-ce qu'on lui veut, à ce brave homme ?

M. de Moraines continua d'interroger l'horticulteur. Montmayeur n'écoula plus que distraitemment. La présence de Lucienne le bouleversait. Puis une dernière crainte en lui : Que se passerait-il pendant la nuit ? Qui resterait auprès du cadavre pour veiller ? Et pendant les longues heures de la nuit qui commence, ne viendra-t-il pas à l'idée de Lucienne, de Gauthier ou de Claudine, de déranger cette table ? Alors, il serait perdu. Une haine luit dans ses yeux. Un regret non du crime commis, un regret horrible, celui de ne s'être pas assuré que Bourreille était vraiment mort ! Alors, plus rien à craindre ! Il jouissait en paix du fruit de son crime. Il était à l'abri des soupçons, à l'abri des poursuites. Tandis que maintenant, qu'arriverait-il ?

—Vous étiez dans une situation d'affaires très critique ? demandait le juge à Doriat.

—Mon Dieu, oui, puisqu'il faut tout dire ; dans la journée on avait présenté un billet de six mille francs et je n'avais pas les premiers sous pour le payer.

—De telle sorte que si Bourreille ne vous avait rien prêté hier, aujourd'hui vous auriez été poursuivi ?

—Je l'avoue. Mon créancier s'est montré intraitable.

—Avez-vous ce prêt tombait fort à propos ?

—Oh ! oui. Pauvre Bourreille ! Pauvre vieux !

—Qu'avez-vous fait de cette somme ?

—Je l'ai envoyée dans la journée à Virlouvot en le priant de retirer le billet de chez l'huissier.

—Hier soir, après que, selon ce que vous prétendez, Bourreille vous eut donné cet argent, vous n'êtes pas revenu aux Bernadettes ?

—Non, ah ! si j'avais su, j'aurais passé la nuit près de lui, je l'aurais défendu, mais on ne peut pas deviner ces choses-là.

—Le souhait de votre lettre s'est réalisé : vous lui prédisiez qu'il lui arriverait malheur !

—Ne me reprochez pas cela, monsieur le juge, j'en suis tout chagriné à présent.

—Il est un peu tard.

—Non, puisque la réconciliation s'est faite entre Bourreille et moi.

—Qui me le prouve ?

—Le prêt de six mille francs, parbleu !

—Qui me prouve qu'on vous les a prêtés ?

—Et où les aurais-je trouvés ? Ce n'est pas dans mon œil ?

—Voyant qu'ils vous étaient refusés, il est possible que vous les ayez pris.

—Hein ? répétez ?

—J'ai dit. C'est inutile, vous avez entendu.

—Mais, regardez-y donc à deux fois, vous, fit, Doriat en redressant sa haute taille et les yeux brillants de colère, vous avez l'air de me prendre pour un voleur.

—Trêve de mots.

Le juge lui présenta la tige de fer qui avait servi au meurtre et à l'effraction des deux portes.

—Connaissez-vous cet instrument ?

—Oui, dit naïvement Doriat, c'est une pince.

—Je vous demande si vous le connaissez comme vous appartenant ?

Doriat parut très surpris. Il ne comprenait pas. Il prit la tige de fer, l'examina de près, puis tout à coup, avec horreur :

—Mais, dit-il, il y a du sang, il y a des cheveux.

—Le sang et les cheveux de Bourreille.

—Ah ! c'est avec cela qu'on l'a assassiné ! Pauvre vieux ! Pauvre vieux !

—Cet instrument vous appartient-il ?

—Non. J'ai une pince à la maison, mais plus petite.

M. de Moraines lui tendit le mouchoir à carreaux jaunes et bleus.

—Et ceci, le reconnaissez-vous ?

Doriat s'en empara vivement.

—Tiens, mon mouchoir ; je me suis aperçu ce matin que je l'avais perdu. Où l'avez-vous retrouvé ?

—Il vous appartient !

—J'en ai deux douzaines comme celui-là. Du reste, regardez les initiales M. D., Michel Doriat, c'est ma femme qui les a marquées, en rouge, en rouge, en...

—Il s'arrêta, interdit, devant le regard froid et ironique du juge. Le commissaire de police aussi le considérait singulièrement.

—Eh bien, quoi ? qu'est-ce qu'il y a ? bégayer le malheureux. Qu'est-ce que vous avez à m'examiner comme une bête curieuse ?

Ce fut un moment de silence presque religieux. Lucienne et Gauthier eux-mêmes se rapprochèrent. Ils devinaient qu'il se passait autour de Doriat quelque chose de grave. Quoi ? Ils ne savaient pas encore. Quant à Montmayeur, il fermait les yeux pour qu'on ne surprit point l'infamale joie qu'il ne pouvait dissimuler. M. de Moraines parla. Sa voix parut vibrer comme un coup de cloche.

—Ce mouchoir, dit-il, entourait la poignée de cette pince, lorsque nous l'avons retrouvée près du cadavre. Il est taché de sang, le sang de Bourreille. La pince a servi au meurtre et au vol. Comment expliquez-vous la découverte de ce mouchoir, qui vous appartient, dans la chambre où a eu lieu l'assassinat, entourant, pour donner plus de vigueur sans doute, l'instrument même qui a servi à commettre ce forfait ?

—Je ne sais pas, balbutie le pauvre homme, je ne sais pas du tout.

—Il faut répondre.

—Mais puisque je ne sais rien. J'ai perdu mon mouchoir. Je m'en étais aperçu. Où l'ai-je perdu ? Peut-être bien ici, sûrement ici, dans ma visite que j'ai faite à Bourreille. Mon Dieu, mais vous n'allez pas croire que je suis un voleur et un assassin, je suppose ?

—Je vous demande une explication claire et précise.

—Je ne puis rien dire de plus.

Gauthier et Lucienne s'avancèrent, se tenant par la main. Ils paraissaient en proie à une violente émotion.

—Monsieur, dit Gauthier, je suis le fils de la victime, et j'adorais mon père. Ma voix a donc ici de l'autorité. Vous faites fausse route en pressant de questions ce brave homme, le père adoptif de celle qui va être ma femme. Il ne peut venir à la pensée de personne que Doriat a volé et tué mon père. Je vous prie donc de le laisser partir. Lui faire une question de plus dans le sens de celles que vous lui avez adressées déjà serait une injure sanglante, une injure presque ridicule, étant donné le caractère, la réputation et la probité de Doriat.

—Merci, Gauthier, fit l'horticulteur, merci de ce que tu viens de dire, mais il n'est pas possible que l'on m'accuse, tranquille-toi, M. le juge se sera mal expliqué, probablement.

—Ce que j'ai dit, monsieur fit le magistrat en s'adressant, non à Doriat, mais à Gauthier, est l'expression de ma pensée. Je ne puis rien contre les indices que je découvre. Je demande qu'on me les explique. S'ils restent inexplicables, ma défiance s'éveille. De la défiance au soupçon, du soupçon à la certitude, il n'y a pas loin.

—De la défiance contre Doriat, c'est impossible !

—Veuillez, monsieur, me permettre de continuer mon enquête.

M. de Moraines avait parlé avec fermeté. Gauthier s'inclina et rentra dans la chambre lugubre. Avant de l'y suivre, Lucienne s'approcha de son père adoptif, lui mit les bras autour de son cou et l'embrassa de toutes ses forces.

—Comme il faut peu te connaître, toi si bon et si franc, pour te soupçonner ! dit-elle.

Et elle s'éloigna, sur un signe de M. de Moraines. Mais, bien qu'ils fussent dans la chambre, près du mort, les deux jeunes gens ne priaient plus, ils écoutaient. Le juge disait :

—Je veux que vous vous rendiez compte de l'extrême gravité de la situation où vous vous trouvez. Ce mouchoir vous appartient et a servi